



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

La chef de cabinet

Paris, le 27 SEP. 2012

N/Réf. : CDAPM/A12012635-D12008939

Monsieur,

Mme Delphine BATHO, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, a pris connaissance avec attention de vos observations et de votre mécontentement concernant la mise en place d'un assainissement collectif intercommunal par le SI2A d'Hestroff.

Elle m'a chargée de transmettre votre courrier au directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature, que vous avez déjà saisi par ailleurs. Soyez assuré que votre correspondance fera l'objet de tout l'intérêt qu'elle mérite.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Yasmina ALI OULHADJ

Monsieur Pascal SCHREPEL
Collectif
12, GrandRue
57320 FÉRANGE